

# Comptes annuels



Schweizer Schiesssportverband  
Fédération sportive suisse de tir  
Federazione sportiva svizzera di tiro  
Federaziun svizra dal sport da tir

2010



<b>Comptes annuels</b>			
<b>Bilan</b>	<b>Détails Annexe</b>	<b>Comptes 2010 Fr.</b>	<b>Comptes 2009 Fr.</b>
<b>A C T I F S</b>			
<b>Actifs circulants</b>			
Liquidités	2.1	1'119'230.72	1'313'877.97
Créances	2.2	1'403'668.64	1'104'458.60
Autres créances		17'548.80	54'987.06
Stocks		85'422.90	95'276.60
Comptes de régularisation des actifs	2.3	198'484.69	247'963.99
<b>Total actif circulant</b>		<b>2'824'355.75</b>	<b>2'816'564.22</b>
<b>Actif immobilisé</b>			
Immobilisations corporelles meubles	Annexe 4	79'300.00	68'802.00
Immobilisations financières		11'063.20	0.00
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>90'363.20</b>	<b>68'802.00</b>
<b>Capital affecté</b>	2.4	<b>1'057'500.00</b>	<b>1'107'500.00</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>3'972'218.95</b>	<b>3'992'866.22</b>
<b>P A S S I F S</b>			
<b>Engagements financiers à court terme</b>			
Autres engagements		345'912.12	425'604.10
Comptes de régularisation passifs	2.5	37'533.91	117'124.07
<b>Total des engagements à court terme</b>		<b>383'446.03</b>	<b>542'728.17</b>
<b>Engagements à long terme</b>			
Provisions	Annexe 5	416'202.00	0.00
<b>Total des engagements à long terme</b>		<b>416'202.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Total des engagements financiers</b>		<b>799'648.03</b>	<b>542'728.17</b>
<b>Capital des fonds</b>			
Fonds constitués par la Fédération	1.1	1'057'500.00	1'107'500.00
<b>Total capital des fonds</b>		<b>1'057'500.00</b>	<b>1'107'500.00</b>
<b>Capital de la Fédération</b>			
Capital de la Fédération	1.2	2'435'624.01	2'351'103.92
Résultat annuel		-320'553.09	-8'465.87
<b>Total capital de la Fédération</b>		<b>2'115'070.92</b>	<b>2'342'638.05</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>3'972'218.95</b>	<b>3'992'866.22</b>



## Comptes annuels (Suite)

Compte de résultats 2010	Détails Annexe	2010 Fr.	2009 Fr.
<b>Produits d'exploitation</b>	2.6	<b>8'931'833.65</b>	<b>8'469'050.29</b>
Charges sectorielles Sport d'élite	2.7	-2'078'347.33	-1'589'224.45
Charges sectorielles Sport de performance de la Relève	2.8	-780'794.51	-707'857.74
Charges sectorielles Sport populaire	2.9	-2'922'773.13	-3'077'520.43
<b>Resultat intermédiaire</b>		<b>3'149'918.68</b>	<b>3'094'447.67</b>
Charges de personnel	2.10	-1'632'809.30	-2'333'891.16
Frais de voyage, de représentation et de publicité	2.11	-845'098.97	-419'304.10
Charges immobilières			
Charges immobilières et locatives		-132'889.30	-137'458.07
Charges administratives	2.12	-598'964.67	-424'833.67
Assurances, taxes et contributions		-3'633.24	-223'122.45
Frais juridiques et de conseils		-2'040.00	0.00
Coûts d'entretien	2.13	-151'730.80	0.00
Autres charges immobilières	2.14	-197'010.50	-197'827.20
Amortissements	4.	-14'375.80	-9'300.00
<b>Resultat de l'activité d'exploitation</b>		<b>-428'633.90</b>	<b>-651'288.98</b>
Produits financiers		16'467.35	14'818.34
Charges financières		-10'489.54	-3'592.68
Charges et produits hors exploitation			
Contribution d'exploitation de la Cofondation Sport de tir		50'000.00	200'000.00
Produits de la thune des tireurs		355'225.00	367'280.90
Coûts initiative sur les armes	2.15	-375'362.50	-367'280.90
Autres produits hors exploitation	2.16	47'166.20	482'870.65
Autres produits hors exploitation		-14'391.00	-32'891.00
Autres charges hors exploitation			
<b>Resultat avant impôts</b>		<b>-360'018.39</b>	<b>9'916.33</b>
Impôts		-10'534.70	-30'882.20
<b>Resultats avant résultat de fonds</b>		<b>-370'553.09</b>	<b>-20'965.87</b>
Résultats de fonds	1.1	50'000.00	12'500.00
<b>Resultat annuel</b>		<b>-320'553.09</b>	<b>-8'465.87</b>
<b>Tableau de financement 2010</b> (Fonds «disponibilités»)	Détails Annexe	2010 Fr.	2009 Fr.
<b>Résultat annuel avant prélèvements des fonds affectés</b>		<b>-370'553.09</b>	<b>-20'965.87</b>
<b>Flux monétaires provenant de l'activité d'exploitation</b>			
Amortissements et correctifs de valeurs sur immobilisations corporelles	4.	14'375.80	9'300.00
Augmentation/diminution des provisions	5.	93'751.00	-200'000.00
Affectation du capital libre à des fonds affectés	1.1	-80'000.00	0.00
Remboursements à partir de fonds liés au capital libre	1.1	130'000.00	12'500.00
Charges financières		10'489.54	3'592.68
Produits financiers		-16'467.35	-14'818.34
<b>Flux monétaires provenant de l'activité d'exploitation avant variation des actifs circulants nets</b>		<b>-218'404.10</b>	<b>-210'391.53</b>
<b>Variation des actifs circulants nets d'exploitation</b>			
Augmentation/diminution des créances		-299'210.04	159'834.60
Augmentation/diminution des stocks		9'853.70	-10'794.60
Augmentation/diminution des autres créances et délimitations		87'958.96	-5'382.34
Diminution des autres engagements financiers à court terme		-79'691.98	-20'439.10
Augmentation/diminution des autres engagements et délimitations à court terme		-79'590.16	44'442.63

**Comptes annuels (Suite)**

<b>Tableau de financement 2010</b> (Fonds «disponibilités»)	<b>Détails Annexe</b>	<b>2010 Fr.</b>	<b>2009 Fr.</b>
<b>Revenus nets d'exploitation</b>			
Intérêts payés		-10'489.54	-3'592.68
Intérêts reçus		15'742.45	14'818.34
<b>Total des flux monétaires provenant de l'activité d'exploitation</b>		<b>-573'830.71</b>	<b>-31'504.68</b>
<b>Total flux monétaires provenant de l'activité d'investissement</b>			
Investissements en immobilisations corporelles	4.	-24'873.80	0.00
Intégration comptes cartes-couronne		404'057.26	0.00
<b>Total flux monétaires provenant de l'activité d'investissement</b>		<b>379'183.46</b>	<b>0.00</b>
<b>Total flux monétaire provenant de l'activité de financement</b>			
Augmentation/diminution des engagements financiers		0.00	0.00
<b>Total flux monétaire provenant de l'activité de financement</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Augmentation/diminution du fonds «disponibilités»</b>		<b>-194'647.25</b>	<b>-31'504.68</b>
<b>Justification des liquidités</b>			
Existant initial «disponibilités» au 1.1.	2.1	1'313'877.97	1'345'382.65
Diminution des «disponibilités»	2.1	-194'647.25	-31'504.68
<b>Existant final «disponibilités» au 31.12.</b>		<b>1'119'230.72</b>	<b>1'313'877.97</b>

**Tableau de variation du capital des fonds et de la fédération**

<b>1.1 Capital des fonds</b>	<b>Fonds constitués par la Fédération</b>			
	<b>Fonds de soutien Fr.</b>	<b>Fonds de la Relève Fr.</b>	<b>Fond de réserve CC Organe de publication, Fr.</b>	<b>Total Fr.</b>
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>	<b>400'000.00</b>	<b>720'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1'120'000.00</b>
+ Affectation	-	-	-	-
- Utilisation	-12'500.00	-	-	-12'500.00
- Dissolution	-	-	-	-
<b>Etat au 31 décembre 2009</b>	<b>387'500.00</b>	<b>720'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1'107'500.00</b>
+ Affectation	-	-	80'000.00	80'000.00
- Utilisation	-40'000.00	-90'000.00	-	-130'000.00
- Dissolution	-	-	-	-
<b>Etat au 31 décembre 2010</b>	<b>347'500.00</b>	<b>630'000.00</b>	<b>80'000.00</b>	<b>1'057'500.00</b>

**Description des différents fonds**

*Fonds de soutien:* Fonds servant à financer d'éventuelles contributions de soutien imprévues et non prévues au budget versées aux sociétés et organisations. Le solde au 31.12. constitue le capital du fonds. L'accumulation du capital est effectuée par d'éventuels excédants de produits en provenance des comptes de la Fédération ou par des contributions particulières.

*Fonds de la Relève:* Fonds destiné à financer les futurs projets de la Relève. Le solde au 31.12. constitue le capital du fonds. L'accumulation du capital est effectuée par d'éventuels excédants de produits des comptes de la Fédération ou par des contributions particulières.

*Fonds de réserve Centre de compétences Organe de publication officiel:* Fonds servant à harmoniser les comptes particuliers de l'Organe de publication officiel. Le solde au 31.12. constitue le capital de fonds. L'accumulation est effectuée par des contributions affectées, des actions particulières ou sur décision du Comité dans le cadre de ses compétences financières.

<b>Affectation et prélèvement de fonds au cours de l'année de référence</b>	<b>2010 Fr.</b>
<i>Fond de soutien:</i>	
Assainissement des installations de tir 300m de Guntelsey / Thoune	-40'000.00
<i>Fonds de la Relève:</i>	
Promotion de la Relève de la Fédération sportive suisse de tir	-80'000.00
Contribution à la Journée de la jeunesse de la Fête fédérale de tir 2010	-10'000.00
<i>Fonds de réserve Centre de compétences Organe de publication officiel:</i>	
Affectation provenant des comptes cartes-couronne selon décision de l'Assemblée des délégués.	80'000.00



## Comptes annuels (Suite)

### 1.2 Capital de la Fédération

Fr.

Etat au 1 <sup>er</sup> janvier 2009	2'351'103.92
+ Résultat annuel 2009	-8'465.87
<b>Etat au 31 décembre 2009</b>	<b>-2'342'638.05</b>
+ Intégration des comptes cartes-couronne	92'985.96
+ Résultat annuel 2010	-320'553.09
<b>Etat au 31 décembre 2010</b>	<b>2'115'070.92</b>

Annexe	Détails Annexe	Comptes 2010 Fr.	Comptes 2009 Fr.
<b>Details du bilan</b>			
<b>2.1) Liquidités</b>			
Caisse		10'787.07	5'800.35
Poste		457'189.46	946'889.75
Banques		651'254.19	361'187.87
<b>Total des liquidités</b>		<b>1'119'230.72</b>	<b>1'313'877.97</b>
<b>2.2) Créances</b>			
Créances de livraisons et de prestations		533'518.49	282'027.85
Avoir en provenance de la convention de prestations avec le DPPS		706'124.70	827'430.75
Comptes finaux de la Fête fédérale de tir		169'025.45	–
./. Du croire		-5'000.00	-5'000.00
<b>Total des créances</b>		<b>1'403'668.64</b>	<b>1'104'458.60</b>
<b>2.3) Compte de régularisation des actifs</b>			
Swiss Olympic		50'000.00	75'000.00
Sponsoring		46'296.30	45'000.00
Prestations préalables aux manifestations		25'055.84	53'353.34
Délimitation du projet de l'initiative sur les armes		–	20'137.50
Avoirs impôts		47'136.65	5'000.00
Autres délimitations		29'995.90	49'473.15
<b>Total du compte de régularisation des actifs</b>		<b>198'484.69</b>	<b>247'963.99</b>
<b>2.4) Capital affecté</b>			
<b>Fonds de soutien</b>			
Crédits accordés à la Fondation Foyer des tireurs		347'500.00	387'500.00
<b>Fonds de la Relève</b>			
Crédits accordés à la Fondation Foyer des tireurs		630'000.00	720'000.00
<b>Fonds de réserve Centre de compétences Organe de publication</b>			
Liquidités		80'000.00	–
<b>Total du capital affecté</b>		<b>1'057'500.00</b>	<b>1'107'500.00</b>
<b>2.5) Compte de régularisation des passifs</b>			
Délimitation des décomptes sociaux		9'573.35	43'149.52
Frais de port Organe de publication officiel		6'732.11	21'763.25
FSTD Centime du sport 2006–2008		–	11'848.40
Diverses délimitations		21'228.45	40'362.90
<b>Total du compte de régularisation des passifs</b>		<b>37'533.91</b>	<b>117'124.07</b>



<b>Comptes annuels (Suite)</b>			
<b>Annexe</b>	<b>Détails Annexe</b>	<b>Comptes 2010 Fr.</b>	<b>Comptes 2009 Fr.</b>
<b>Details concernant le compte de resultats</b>			
<b>2.6) Produit d'exploitation</b>			
	Cotisations des membres actifs	4'005'375.75	4'007'493.85
	Contributions du domaine public	759'786.10	817'781.95
	Contributions du domaine privé	282'000.00	332'450.00
	Contributions sociétés/fédérations/associations	4'200.00	4'200.00
	Produits publicitaires (sponsoring inclus)	327'952.90	320'395.65
	Produit organe de publication officiel	1'216'254.10	1'168'228.35
	Produits donateurs	88'861.25	31'860.00
	Produits de manifestations	1'724'026.82	1'483'588.80
	Produit de la formation et du perfectionnement	34'365.05	24'145.15
	Produits des ventes de munitions	163'570.00	160'630.00
	Produits des distinctions	135'758.00	–
	Autres produits	189'683.68	118'276.54
	<b>Total du produit d'exploitation</b>	<b>8'931'833.65</b>	<b>8'469'050.29</b>
<b>Charges sectorielles directes</b>			
<b>2.7) Charges sectorielles Sport d'élite</b>			
	CM/CE	–194'085.63	–76'571.45
	Compétitions	–438'614.60	–237'314.26
	Entraînements	–318'911.96	–386'588.31
	Entraîneurs/techniciens	–786'201.94	–583'903.27
	Gestion sectorielle	–107'156.70	–124'823.16
	Médecine sportive	–	–40'985.30
	Projets	–233'376.50	–139'038.70
	<b>Total des charges sectorielles Sport d'élite</b>	<b>–2'078'347.33</b>	<b>–1'589'224.45</b>
<b>2.8) Charges sectorielles Sport de performance Relève</b>			
	Juniors CMJ/CEJ	–61'522.50	–45'575.68
	Compétitions	–192'031.80	–70'343.71
	Entraînements	–201'181.05	–122'360.17
	Entraîneurs/technicien	–84'098.40	–332'098.28
	Gestion sectorielle	–241'960.76	–132'056.70
	Médecine sportive	–	–5'423.20
	<b>Total des charges sectorielles Sport de performance Relève</b>	<b>–780'794.51</b>	<b>–707'857.74</b>
<b>2.9) Charges sectorielles Sport populaire</b>			
	Compétitions	–2'502'987.98	–2'420'817.86
	Entraînement	–40'643.65	–311'348.97
	Formation	–166'110.35	–326'239.10
	Gestion sectorielle	–213'031.15	–19'114.50
	<b>Total des charges sectorielles Sport populaire</b>	<b>–2'922'773.13</b>	<b>–3'077'520.43</b>
<b>Charges administratives indirectes</b>			
<b>2.10) Charges de personnel</b>			
	Salaires et appointements	–2'806'149.10	–3'993'154.26
	Varations provisions vacances et heures supplémentaires	–102'000.00	–
	Honoraires et indemnités	–212'475.25	–718'316.70
	Prestations sociales	–357'875.95	–214'509.76
	Autres charges de personnel	–19'195.45	–9'083.40
	Ventilation des charges de personnel sur les charges sectorielles	1'864'886.45	2'601'172.96
	<b>Total des charges du personnel</b>	<b>–1'632'809.30</b>	<b>–2'333'891.16</b>



## Comptes annuels (Suite)

Annexe	Détails Annexe	Comptes 2010 Fr.	Comptes 2009 Fr.
<b>2.11) Frais de déplacement, de représentation et de publicité</b>			
Frais de voyage		- 184'415.15	- 100'223.50
Frais de représentation		- 8'294.55	- 25'541.35
Charges publicitaires		- 126'479.71	- 43'539.25
Layout Organe de publication officiel		- 154'442.45	-
Charges prestations de service Organe de publication officiel		- 121'467.11	-
Contribution d'exploitation Musée suisse du tir		- 250'000.00	- 250'000.00
<b>Total Frais de déplacement, de représentation et de publicité</b>		<b>- 845'098.97</b>	<b>- 419'304.10</b>
<b>2.12) Charges administratives</b>			
Port/téléphone		- 35'124.35	- 25'651.60
Imprimés		- 41'761.70	- 60'893.05
Impression et expéditions Organe de publication officiel		- 413'250.48	- 422'347.28
Traductions		- 99'534.35	-
Autres charges administratives		- 9'293.79	- 121'368.94
<b>Total des charges administratives</b>		<b>- 598'964.67</b>	<b>- 630'260.87</b>
<b>2.13) Coûts d'entretien</b>			
Entretien TED (matériel et logiciels)		- 151'130.80	-
Entretien du mobilier et de l'équipement		- 600.00	-
<b>Total des coûts d'entretien</b>		<b>- 151'730.80</b>	<b>0.00</b>
<b>2.14) Autres immobilisations corporelles</b>			
Réductions des impôts préalables T.V.A.		- 197'010.50	- 197'827.20
<b>Total des autres immobilisations corporelles</b>		<b>- 197'010.50</b>	<b>- 197'827.20</b>
<b>2.15) Coûts de l'initiative sur les armes</b>			
Charges initiative sur les armes		- 375'362.50	- 318'783.65
Délimitations projet initiative sur les armes		-	- 48'497.25
<b>Total Coûts de l'initiative sur les armes</b>		<b>- 375'362.50</b>	<b>- 367'280.90</b>
<b>2.16) Autres produits hors exploitation</b>			
Remboursement sur impôts directs		47'136.55	82'515.75
Dissolution des provisions pour impôts	5.	-	200'000.00
Remboursement sur T.V.A.		-	157'985.00
Produits divers		29.65	42'369.90
<b>Total des autres produits hors exploitation</b>		<b>47'166.20</b>	<b>482'870.65</b>

### 3. Résumé des principaux principes de présentation des comptes

#### Principes généraux de la présentation des comptes

La présentation des comptes s'effectue conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss Sport GAAP. Celles-ci se fondent en règle générale sur les dispositions légales du droit des sociétés anonymes. Par dérogation à l'admissibilité légale des réserves latentes, pour l'établissement des comptes annuels, les postes du bilan ont été évalués conformément aux valeurs maximales admises selon le droit des sociétés anonymes. Les comptes annuels ont été établis de sorte que la situation financière et les résultats de l'association puissent faire l'objet d'une évaluation aussi fiable que possible.

#### Dérogation par rapport à la continuité

Le degré de détail de la structure des comptes annuels a été revu. A la suite des informations disponibles provenant du système de comptabilité, il n'a pas été possible de reprendre les chiffres comparables de l'année précédente. Pour cette raison, les données de l'année précédente n'ont pas été adaptées à la nouvelle structure, ce qui signifie qu'il n'y a pas de continuité dans la présentation des données par rapport à l'année de référence. Contrairement à l'année dernière, les comptes cartes-couronnes ont directement été intégrés aux comptes annuels de la Fédération sportive suisse de tir. Les données chiffrées de l'année précédente n'ont pas été adaptées.

#### Périmètre de consolidation

La Fédération sportive suisse de tir ne détient ni filiales ni associations, directement ou indirectement, par une majorité des voix ou par l'exercice d'un autre droit de gestion ou de contrôle direct.

La Fondation Foyer des tireurs liée à la Cofondation dépendante Sport de tir n'a pas été consolidée du fait que la Fédération sportive suisse de tir ne peut exercer ni droit de gestion ni contrôle direct sur cette fondation.

## Comptes annuels (Suite)

### Annexe

#### 3. Résumé des principaux principes de présentation des comptes (Suite)

##### Conversion des monnaies étrangères

A la date de clôture de l'exercice, les postes en monnaies étrangères sont convertis au cours du jour. Les transactions en monnaie étrangère s'effectuent au cours du change en vigueur au moment de la réalisation de l'opération.

	2010	2009
1 EUR (Euro)	1.368	1.485

##### Liquidités

Les liquidités comprennent l'encaisse, les chèques à encaisser directement, les avoirs en comptes postaux et bancaires, ainsi que les placements à terme fixe dont l'échéance n'excède pas 3 mois.

##### Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des correctifs de valeurs pour les créances compromises.

##### Stocks

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition ou de fabrication – ou si celui-ci est inférieur – à la valeur d'aliénation réalisable. Les articles non courants font l'objet d'un ajustement de valeur avec une prise en compte appropriée des risques.

##### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les investissements générateurs de plus-values sont inscrits à l'actif en tant qu'immobilisations corporelles. Les dépenses engagées pour les réparations et l'entretien sont directement imputées au compte de résultat. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, sur la base des durées d'utilisation économique estimées ci-dessous:

	Années
– TED-hardware et -software	3–5
– Mobiliers et équipements	8–10
– Machines de bureau et de communication	3–5
– Véhicules	3–6
– Equipements sportifs et accessoires	3–8

##### Leasing

Les versements résultant du leasing d'exploitation sont directement imputés au compte de résultat.

##### Dépréciation des biens immobilisés

Une fois par an, le jour de la clôture de l'exercice, le maintien de la valeur des immobilisations doit être analysé. Lorsque la valeur comptable excède la valeur réalisable, il y a dépréciation, ce qui donne lieu à un amortissement extraordinaire.

##### Immobilisations financières

Les papiers-valeurs détenus en vue de placements à long terme sont évalués à la valeur vénale. Les autres immobilisations financières sont imputées à leur valeur nominale, sous déduction des correctifs de valeurs nécessaires pour les immobilisations financières présentant un risque.

##### Provisions

Les provisions sont inscrites au bilan lorsqu'un engagement actuel, résultant d'un événement se situant dans le passé, survient, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables.

##### Capital à affectation déterminée

Le capital affecté à un but spécifique comprend les contributions des donateurs ou émanant de l'organisation elle-même. Le capital affecté à un but spécifique est évalué conformément aux principes d'évaluation des postes de l'actif du bilan énoncés ci-dessus.

##### Compte des flux monétaires

Le fonds «disponibilités» comprend également les engagements bancaires passifs à court terme.

#### 4. Tableau des immobilisations corporelles

	TED Fr.	Mobiliers Fr.	Véhicules Fr.	Articles de sport Fr.	Total Fr.
<b>1) Coûts d'acquisition</b>					
<b>Etat 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>	<b>1.00</b>	<b>36'500.00</b>	<b>13'200.00</b>	<b>122'504.90</b>	<b>172'205.90</b>
Entrées	–	–	–	–	–
Sorties	–	–	–	–	–
<b>Etat au 31 décembre 2009</b>	<b>1.00</b>	<b>36'500.00</b>	<b>13'200.00</b>	<b>122'504.90</b>	<b>172'205.90</b>
Entrées	24'873.80	–	–	–	24'873.80
Sorties	–	–	–	–	–
<b>Etat au 31 décembre 2010</b>	<b>24'874.80</b>	<b>36'500.00</b>	<b>13'200.00</b>	<b>122'504.90</b>	<b>197'079.70</b>
<b>2) Amortissements cumulés</b>					
<b>Etat 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>	<b>–</b>	<b>28'900.00</b>	<b>13'199.00</b>	<b>52'004.90</b>	<b>94'103.90</b>
Amortissements	–	2'000.00	–	7'300.00	9'300.00
Sorties	–	–	–	–	–
<b>Etat au 31 décembre 2009</b>	<b>0.00</b>	<b>30'900.00</b>	<b>13'199.00</b>	<b>59'304.90</b>	<b>103'403.90</b>



## Comptes annuels (Suite)

4. Tableau des immobilisations corporelles	TED Fr.	Mobiliers Fr.	Véhicules Fr.	Articles de sport Fr.	Total Fr.
Amortissements	6'474.80	1'400.00	1.00	6'500.00	14'375.80
Sorties	–	–	–	–	–
<b>Etat au 31 décembre 2010</b>	<b>6'474.80</b>	<b>32'300.00</b>	<b>13'200.00</b>	<b>65'804.90</b>	<b>117'779.70</b>
<b>3) Valeur comptable nette</b>					
Le 1 <sup>er</sup> janvier 2009	1.00	7'600.00	1.00	70'500.00	78'102.00
Au 31 décembre 2009	1.00	5'600.00	1.00	63'200.00	68'802.00
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>18'400.00</b>	<b>4'200.00</b>	<b>–</b>	<b>56'700.00</b>	<b>79'300.00</b>
5. Tableau des provisions	Impôts	Heures suppl./vacances	Cartes-couronne encore dues		Total
<b>Etat 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>	<b>200'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>200'000.00</b>
– Dissolution ayant une influence sur le résultat	–200'000.00	–	–	–	–200'000.00
<b>Etat au 31 décembre 2009</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
+ Dotation ayant une influence sur le résultat	–	102'000.00	–	–	102'000.00
+ Intégration des comptes cartes-couronne	–	–	–	322'451.00	322'451.00
– Dissolution ayant une influence sur le résultat	–	–	–	–8'249.00	–8'249.00
<b>Etat au 31 décembre 2010</b>	<b>0.00</b>	<b>102'000.00</b>	<b>–</b>	<b>314'202.00</b>	<b>416'202.00</b>
6. Autres indications			2010 Fr.	2009 Fr.	
<b>Engagements envers des institutions de prévoyance (LPP)</b>			<b>0.00</b>	<b>21'591.55</b>	
<b>Autres engagements hors bilan</b>					
Contrat de location Brünig Indoor			168'000.00	168'000.00	
Convention de prestations de 2007 à 2016 avec la Fondation Musée suisse du tir			1'500'000.00	1'750'000.00	
Le Comité de la Fédération sportive suisse de tir considère la convention avec la Fondation Musée suisse du tir comme charges destinées à la publicité et aux soins de l'image de marque. Pour cette raison aucune provision n'a été constituée.					
<b>Indications concernant l'évaluation des risques</b>					
Lors des séances mensuelles, le Comité de la Fédération sportive suisse de tir évalue constamment les risques afin d'assurer de décider les éventuelles mesures pour minimiser les risques. Mais une évaluation systématique et formelle documentée des risques n'a pas été effectuée.					
			2010 Fr.	2009 Fr.	
<b>Variations Comptes cartes-couronne</b>					
Cartes couronnes FSTRP au 1 <sup>er</sup> janvier			196'925	200'854	
Sorties			–3'296	–3'929	
Cartes-couronne FSTRP au 31 décembre			193'629	196'925	
Cartes-couronne FST au 1 <sup>er</sup> janvier			89'204	93'492	
Sorties			–3'633	–4'288	
Cartes-couronne FST au 31 décembre			85'571	89'204	
Cartes-couronnes FOST au 1 <sup>er</sup> janvier			36'322	37'480	
Sorties			–1'320	–1'158	
Cartes-couronnes FOST au 31 décembre			35'002	36'322	
<b>Total cartes-couronne en circulation au 31 décembre</b>			<b>314'202</b>	<b>322'451</b>	
			Avoirs 2010 Fr. Coût	Avoirs 2010 Fr. Produit	Avoirs 2010 Fr. Solde
<b>Détails Centre de compétences Sport d'élite</b>					
Gestion sectorielle SpE			100'384.05	335'034.01	234'649.96
Manifestations SpE			7'975.65	–	–7'975.65
Projet olympique (Cadre olympique inclus)			233'376.50	63'661.25	–169'715.25
Fusil olympique			17'211.44	562.50	–16'648.94
Fusil non olympique			84'142.20	–10'000.00	–94'142.20
Fusil Juniors			21'737.42	–	–21'737.42

**Comptes annuels (Suite)**
**6. Autres indications**

	<b>Avoirs 2010</b>	<b>Avoirs 2010</b>	<b>Avoirs 2010</b>
	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>
	<b>Coût</b>	<b>Produit</b>	<b>Solde</b>
Pistolet olympique	5'049.15	10'000.00	4'950.85
Pistolet non olympique	21'798.95	–	–21'798.95
Pistolet Juniors	12'013.50	15'730.00	3'716.50
Centres d'entraînement	163'259.30	6'300.00	–156'959.30
Compétition participation olympique	297'752.92	–	–297'752.92
CM/CE Elite olympique	128'028.40	8'655.47	–119'372.93
Compétition participation non olympique	79'775.34	4'991.71	–74'783.63
CM/CE Elite non olympique	14'793.19	2'200.00	–12'593.19
Compétition participation Juniors	61'086.34	–	–61'086.34
CM/EM Juniors	51'264.04	9'600.00	–41'664.04
Entraîneurs/techniciens SpE olympiques	528'339.89	2'501.95	–525'837.94
Entraîneurs/techniciens SpE non olympiques	108'906.35	684.75	–108'221.60
Entraîneurs/techniciens Juniors SpE	148'955.70	9.00	–148'946.70
Indemnités de base	–	–	–
Assistants d'athlètes	–	–	–
Transfert amortisation	–7'503.00	–	7'503.00
<b>Résultat Centre de compétences Sport d'élite</b>	<b>2'078'347.33</b>	<b>449'930.64</b>	<b>–1'628'416.69</b>

**Aperçu crédit cadre Centre de compétences Sport d'élite pour la période olympique 2010–2012**

Crédit de cadre adopté lors de l'Assemblée des délégués 2010	5'045'000.00
Résultat Sport d'élite exercice 2010	–1'628'416.69
<b>Solde crédit de cadre pour la période 2011–2012</b>	<b>3'416'583.31</b>

	<b>Avoirs 2010</b>	<b>Budget 2010</b>
	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>
<b>Détails Centre de compétences Organe de publication officiel</b>		
Produits abonnements Organe de publication officiel	1'004'469.60	960'700.00
Publicité et annonces	211'784.50	244'900.00
Charges de personnel	–453'771.55	–586'124.00
Charges locatives	–29'641.40	–28'500.00
Layout	–154'442.45	–146'022.00
Traductions	–23'757.80	–28'300.00
Impression et expédition	–320'850.48	–346'600.00
Charges publicitaires	–134'641.91	–21'650.00
Autres charges immobilisées	–6'447.15	–13'730.00
<b>Résultat Centre de compétences Organe de publication officiel</b>	<b>92'701.36</b>	<b>34'674.00</b>

**Rapport de contrôle restreint de la Commission de gestion à l'assemblée générale des Délégués de la Fédération sportive suisse de tir, Lucerne**

En notre qualité de Commission de contrôle de gestion, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes (bilan, compte de profits et pertes, flux monétaire, pièces justificatives du capital des fonds et du capital de l'association et de l'annexe) de la Fédération sportive suisse de tir pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010. En conformité avec les directives pour l'établissement des comptes de Swiss Sport GAAP de la Swiss Olympic Association, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à un audit ordinaire de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de direction alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle desti-

nées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts ainsi qu'aux directives pour l'établissement des comptes de Swiss Sport GAAP de la Swiss Olympic Association.

La Commission de contrôle de gestion de la Fédération sportive suisse de tir

Peter Waser  
*Président*

André Cattin  
*Réviseur en chef, Expert-réviseur agréé*

Lucerne, le 17 mars 2011



## Comptes annuels (Suite)

### 7. Rapport de performance

#### But/organisation de la Fédération sportive suisse de tir

La Fédération sportive suisse de tir (FST) est l'organe faîtière de toutes les tireuses et de tous les tireurs suisses. Elle promeut le tir en tant que Sport populaire et en tant que Sport de performance pour les tireuses/tireurs de tous âges et dans les domaines:

- Sport de tir
- Sport de performance
- Tir hors du service.

La FST est une fédération sportive. Elle représente les intérêts de toutes les tireuses et de tous les tireurs face aux autorités et au public. Elle défend une Suisse démocratique libérale et fédéraliste, ainsi qu'une défense nationale crédible. La FST est une association au sens de l'article 60 et suivants du Code civil suisse (CCS).

#### Organes dirigeants du Comité de la Fédération sportive suisse de tir

Nom	Prénom	Fonction	Période d'exercice	Degré d'occupation
Andres	Dora	Présidente	jusqu'en avril 2014	bénévole
von Känel	Andreas	Vice-président / Chef Division Carabine 10/50m	jusqu'en avril 2014	bénévole
Siegenthaler	Daniel	Chef Division Fusil 300m	jusqu'en avril 2014	bénévole
Röthlisberger	Paul	Chef Division Pistolet	jusqu'en avril 2014	bénévole
Filippini	Luca	Membre du Comité	jusqu'en avril 2014	bénévole
Kuratle	Werner	Membre du Comité	jusqu'en avril 2014	bénévole
Sameli	Hans	Chef Division Pistolet	jusqu'en avril 2010	bénévole
Reinmann	Fritz	Membre du Comité	jusqu'en avril 2010	bénévole
Bayard	Robert	Membre du Comité	jusqu'en avril 2010	bénévole
Alder	Hans-Rudolf	Chef Finances	jusqu'en avril 2010	bénévole

#### Personnes responsables de la direction

Nom	Prénom	Fonction	Période d'exercice	Degré d'occupation
Andres	Dora	Présidente	jusqu'au 31 juillet 2010	bénévole
Nyfelner	Patrick	Directeur	dès le 1 <sup>er</sup> août 2010	100%

#### Organe de révision (Commission de gestion)

Nom	Prénom	Fonction	Période d'exercice	Degré d'occupation
Waser	Peter	Président	jusqu'en avril 2015	
Cattin	André Francis	Membre/Réviseur en chef	jusqu'en avril 2013	
Gerber	Robert	Membre	jusqu'en avril 2013	
Bösch	Roger	Membre/rempl. du Réviseur en chef	jusqu'en avril 2014	

#### Les personnes/organisations suivantes sont considérées comme proches

Organes dirigeants de la Fédération sportive suisse de tir  
Fondation «Foyer des tireurs», Lucerne

#### Montant total des indemnités aux:

	2010	2009
Organes dirigeants du Comité et de la direction:	Fr. 320'640.95	Fr. 356'100.00

#### Description des performances réalisées par rapport aux objectifs fixés (on renvoie également au Rapport annuel)

##### Sport d'élite

##### Objectifs fixés pour l'année de référence:

1. Consolider la structure introduite en 2009 du Centre de compétences Sport d'élite (CC SpE)
2. Recevoir des expériences avec les systèmes de classification et d'indemnisation pour le Cadre SpE
3. Rempoter des places de podium aux compétitions internationales et aux championnats du monde
4. Réaliser les «buts partiels 2010» du concept en vue de la préparation des Jeux olympiques d'été 2012, à Londres
5. Respecter les exigences financières du crédit-cadre du CC SpE pour l'année 2010

##### Performances réalisées au cours de l'exercice:

Le *but partiel 1* a été réalisé en collaboration avec la Commission des athlètes; des imperfections ont été corrigées et les processus optimisés.

Le *but partiel 2* a été atteint; l'année 2011 montrera si les mesures destinées à «préciser le système de classement» et à «adapter les indemnités journalières» apportent le succès attendu.

## Comptes annuels (Suite)

### 7. Rapport de performance (Suite)

Le *but partiel 3* a été atteint partiellement. La 6<sup>ème</sup> place au classement des nations et l'excellent bilan des médailles obtenues ne peuvent pas dissimuler le fait que les buts concernant la Coupe du monde n'ont pas été atteints; cela soulève des doutes quant au réalisme des buts fixés pour les saisons 2011 et 2012 puisqu'il s'agit d'obtenir 4 à 6 quotes-places en 2011 et de les confirmer par des places dans les dix premiers en 2012.

Le *but partiel 4* a été atteint; selon les expériences de 2008, des connaissances de Swiss Olympic et d'autres associations, il s'agissait de prendre les mesures en vue de préparer les Jeux olympiques de manière à pouvoir les simuler au plus près de la réalité en 2011.

Le *but partiel 5* a été atteint; sur la base de la clôture provisoire, on peut partir de l'idée que le crédit-cadre sera respecté.

#### Promotion de la Relève/Formation

##### Performances réalisées au cours de l'exercice:

1. Formation des Jeunes: Introduction d'un nouveau système par le biais de la banque de données sportives J+S
2. Formation des Jeunes: Déroulement des premières compétitions polysportives à la finale régionale, à la finale des Jeunes et à la 1<sup>ère</sup> finale outdoor
3. Formation d'entraîneurs: Révision du contenu et de la planification du cours d'entraîneurs A
4. Promotion de la Relève (PrRel): Mise en place du concept de la promotion de la Relève
5. Promotion de la Relève: Rempoter des places de podium aux compétitions internationales des Juniors dans les disciplines olympiques

##### Performances réalisées au cours de l'exercice:

Le *but partiel 1* a été entièrement réalisé, les mutations liées à la Banque de données sportives pour les cours des Jeunes tireurs ont été réalisées sans gros problèmes.

Le *but partiel 2* a été réalisé. Les compétitions polysportives ont très fortement polarisé la communauté des tireuses et des tireurs. Les jeunes athlètes étaient ravis de participer aux compétitions «animées».

Le *but partiel 3* a été atteint: la planification des modules, le traitement des admissions et des examens finaux du cours d'entraîneurs 2011 ont été achevés.

Le *but partiel 4* a été facilement atteint par la création du site-label de Teufen.

Le *but partiel 5* a été atteint en grande partie. Citons comme exemple le ISCH de Hanovre où Sophie Lehmann a remporté deux victoires au PAC et deux autres au Pistolet sport. Bruno Schenk a ravi la deuxième place au PAC et Andreas Riedener s'est classé troisième au Pistolet libre. Tout aussi réjouissant a été le résultat du Groupe Pistolet participant aux compétitions de l'European Youth League qui jusqu'au dernier tour s'est classé pour la finale à Bologna.

#### Sport populaire

##### Objectifs fixés pour l'année de référence:

1. Mise en œuvre des Règles du tir sportif (RTSp) partiellement révisées
2. Maintenir la participation au Tir fédéral en campagne en tant que plus importante manifestation de sport populaire de la FST
3. Optimiser l'attrait des Concours de la Fédération dans le but de freiner la diminution de la participation
4. Déroulement de la Fête fédérale de tir 2010, Région Aarau, en tant que formidable manifestation sportive

##### Performances réalisées au cours de l'année de référence:

Le *but partiel 1* a été réalisé. Avec la révision partielle, les RTSp ont été mises à jour et optimisées.

Le *but partiel 2* n'a pas pu être réalisé selon les attentes. Un nouveau recul des participant(e)s a été enregistré.

Le *but partiel 3* a partiellement été mise en œuvre (notamment en ce qui concerne le CSG-300 où une réduction de deux manifestations a été réalisée); pour entièrement atteindre les objectifs, les efforts doivent être portés sur l'offre de la compétition et le déroulement de la finale.

Le *but partiel 4* a été atteint à la satisfaction de tous les participant(e)s.

### Budget 2011

	Budget 2010 Fr.	Avoir 2010 Fr.	Budget 2011 Fr.
<b>Fédération sportive suisse de tir</b>			
Fédération	213'200.00	124'241.35	-130'300.00
Comité	-240'400.00	-230'621.65	-172'000.00
Direction	-988'200.00	-1'103'632.44	-1'097'300.00
Finances / Administration de la Fédération (AFS)	3'846'700.00	3'272'204.25	3'225'000.00
Promotion de la Relève / Juges	-524'200.00	-315'656.66	-510'250.00
Formation	-314'200.00	-221'504.25	-264'380.00
Infos / Médias / Marketing / Internet	119'810.00	-4'451.05	40'700.00
Fusil 300M	-497'700.00	-201'591.75	-62'700.00
Carabine 10/50m	12'600.00	32'967.33	26'700.00
Pistolet	-65'900.00	-56'792.89	-60'800.00
Centre de compétences Sport d'élite	-1'625'000.00	-1'628'416.69	-1'674'000.00
Centre de compétences Organe de publication officiel	34'674.00	92'701.36	77'000.00
<b>Résultat Fédération sportive suisse de tir</b>	<b>-28'616.00</b>	<b>-320'553.09</b>	<b>-602'330.00</b>



## Comptes annuels (Suite)

### Budget 2011

	Budget 2010 Fr.	Avoir 2010 Fr.	Budget 2011 Fr.
<b>Centre de compétences Sport d'élite</b>			
Gestion sectorielle SpE	207'100.00	234'649.96	372'300.00
Manifestations SpE	-5'100.00	-7'975.65	-8'500.00
Projet olympique (Cadre olympique inclus)	-168'100.00	-169'715.25	-54'000.00
Fusil olympique	-14'300.00	-16'648.94	-24'000.00
Fusil non olympique	-54'100.00	-94'142.20	-55'000.00
Fusil Juniors	-13'800.00	-21'737.42	-7'000.00
Pistolet olympique	-14'100.00	4'950.85	-20'300.00
Pistolet non olympique	-5'800.00	-21'798.95	-
Pistolet Juniors	-11'900.00	3'716.50	-8'000.00
Centres d'entraînement	-152'700.00	-156'959.30	-157'500.00
Compétitions participation olympique	-287'000.00	-297'752.92	-300'000.00
CM/CE Elite olympique	-62'300.00	-119'372.93	-75'000.00
Compétitions participation non olympique	-63'700.00	-74'783.63	-77'000.00
CM/CE Elite non olympique	-36'700.00	-12'593.19	-28'400.00
Compétitions participation Juniors	-83'100.00	-61'086.34	-70'400.00
CM/CE Juniors	-47'700.00	-41'664.04	-63'400.00
Entraîneurs/techniciens SpE olympiques	-549'800.00	-525'837.94	-524'000.00
Entraîneurs/techniciens SpE non olympiques	-125'700.00	-108'221.60	-128'000.00
Entraîneurs/techniciens Juniors SpE	-120'100.00	-148'946.70	-158'000.00
Indemnités de base	0.00	-	-287'800.00
Assistants d'athlètes	-16'100.00	-	-
Ventilation amortissements	0.00	7'503.00	-
<b>Résultat Centre de compétences Sport d'élite</b>	<b>-1'625'000.00</b>	<b>-1'628'416.69</b>	<b>-1'674'000.00</b>
<b>Centre de compétence Organe de publication officiel</b>			
Produits abonnements Organe de publication officiel	960'700.00	1'004'469.60	1'005'000.00
Publicités et annonces	244'900.00	211'784.50	212'000.00
Charges de personnel	-586'124.00	-453'771.55	-513'000.00
Charges locatives	-28'500.00	-29'641.40	-12'000.00
Layout	-146'022.00	-154'442.45	-155'000.00
Traductions	-28'300.00	-23'757.80	-24'000.00
Impression et expédition	-346'600.00	-320'850.48	-320'000.00
Charges publicitaires	-21'650.00	-134'641.91	-110'000.00
Autres immobilisations corporelles	-13'730.00	-6'447.15	-6'000.00
<b>Résultat Centre de compét. Organe de publication officiel</b>	<b>34'674.00</b>	<b>92'701.36</b>	<b>77'000.00</b>



<b>Comptes annuels</b>			
<b>1. Bilan</b>	<b>Annexe</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
		<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>
<b>ACTIFS</b>			
<b>Fonds de roulement</b>			
Avoir en banque		543'899.61	882'834.64
Créances		5'286.55	21'564.40
Avoir impôts anticipés		9'613.99	6'467.49
Impôts préalables T.V.A.		1'225.32	0.00
Compte en liaison avec Cofondation		999.99	0.00
Actifs transitoires		9'540.54	6'603.11
		<b>570'566.00</b>	<b>917'469.64</b>
<b>Valeurs immobilisées</b>			
Titres	2.2	1'226'615.00	679'053.00
Immeuble Lidostrasse 6, Lucerne	2.1	5'861'895.05	5'861'895.05
Réévaluation immeuble		-1'996'000.00	-1'826'000.00
		<i>3'865'895.05</i>	<i>4'035'895.05</i>
Mobilier		6'500.00	8'700.00
		<b>5'099'010.05</b>	<b>4'723'648.05</b>
<b>Fortune particulière du fonds et de la Cofondation</b>			
Investissements financiers et avoirs	2.2 / 2.3	6'821'240.12	7'073'816.86
		<b>6'821'240.12</b>	<b>7'073'816.86</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>12'490'816.17</b>	<b>12'714'934.55</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Capitaux étrangers</b>			
Céanciers Fondation		18'084.80	8'619.75
Créanciers Cofondation		1'721.60	0.00
Taxe sur la valeur ajoutée T.V.A.		529.67	4'049.73
Compte-courant avec FST		744.45	0.00
Avoirs envers la Cofondation		0.00	108.70
Fonds de renouvellement et de remplacement		457'267.00	481'377.00
Passifs transitoires Fondation		41'171.75	37'857.10
Passifs transitoires Cofondation		5'000.00	6'000.00
		<b>524'519.27</b>	<b>538'012.28</b>
<b>Capitaux de fonds</b>			
Prêt de fonds FST (Fonds de soutien)		347'500.00	400'000.00
Prêt de fonds FST (Fonds de la Relève)		630'000.00	720'000.00
		<b>977'500.00</b>	<b>1'120'000.00</b>
<b>Fortune affectée Cofondation «Sport de tir»</b>			
Fortune affectée au 01.01.		5'947'816.86	5'722'886.79
Excédent des charges/des produits		-110'798.34	224'930.07
<b>Fortune affectée au 31.12.</b>		<b>5'837'018.52</b>	<b>5'947'816.86</b>
<b>Capital de la Fondation «Foyer des tireurs»</b>			
Capital de fondation au 01.01.		5'109'105.41	5'018'560.42
Produit annuel		42'672.97	90'544.99
<b>Capital de fondation au 31.12.</b>		<b>5'151'778.38</b>	<b>5'109'105.41</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>12'490'816.17</b>	<b>12'714'934.55</b>
<b>2. Total du compte d'exploitation</b>			
<b>Produits</b>			
Produit des titres		149'583.49	174'462.69
Produits intérêts bancaires		336.79	229.32
Produits des cours de titres		0.00	487'284.54
Produit location		370'514.31	369'839.76
Produits frais accessoires		44'391.68	46'460.22
Prélèvement du prêt de fonds FST (Fonds de soutien)		52'500.00	0.00
Prélèvement du prêt de fonds FST (Fonds de la Relève)		90'000.00	0.00
Prélèvement de la fortune affectée de la Cofondation «Sport de tir»		110'798.34	0.00
<b>Total des produits</b>		<b>818'124.61</b>	<b>1'078'276.53</b>



## Comptes annuels (Suite)

Total du compte d'exploitation (Suite)	2010 Fr.	2009 Fr.
<b>Charges</b>		
Produits des titres	122'910.70	0.00
Amortissement «Brünig Indoor»	0.00	100'000.00
Charges d'intérêts capitaux de fonds	11'200.00	11'200.00
Charges d'entretien et d'exploitation immeuble	83'782.97	68'179.23
Assurances	5'514.55	6'702.50
Amortissement immeuble	170'000.00	170'000.00
Amortissement mobilier	2'200.00	3'000.00
Apport au Fonds de renouvellement et de remplacement	50'000.00	50'000.00
Frais du personnel	9'775.90	9'873.25
Frais de gestion	42'521.40	41'684.91
Comptabilité, révision, conseils	26'271.77	26'149.77
Frais et taxes bancaires, taxes des émissions, honoraires gestion de la fortune	37'673.83	35'555.24
Contribution d'exploitation FST	50'000.00	200'000.00
Autres charges	2'521.77	1'496.22
Impôts	18'578.75	38'960.35
Versement prélèvement de fonds à la FST	142'500.00	0.00
Apport à la fortune affectée de la Cofondation «Sport de tir»	0.00	224'930.07
<b>Total des charges</b>	<b>775'451.64</b>	<b>987'731.54</b>
<b>Produit annuel</b>	<b>42'672.97</b>	<b>90'544.99</b>

## 3. Annexe

### 1 INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA FONDATION

#### 1.1 But de la Fondation

##### *Fondation «Foyer des tireurs»*

La Fondation a pour but d'exploiter le bien immobilier sis à la Lidostrasse 6 en tant que «Foyer des tireurs» et de la maintenir à la Fédération sportive suisse de tir (FST).

##### *Cofondation non autonome «Sport de tir»*

La Cofondation «Sport de tir» a pour but de soutenir le tir obligatoire et la formation policière par des manifestations, des projets et des concours, de soutenir la formation et le perfectionnement d'experts et des moniteurs de Jeunesse + Sport, de promouvoir le sport de tir en tant que sport populaire et sport d'élite, de soutenir et de mettre en œuvre les projets initiés pour Jeunesse + Sport par l'Office fédéral du Sport, ainsi que de soutenir tous les projets en rapport avec le sport de tir.

Pour réaliser ces objectifs, une contribution en forme de dividende est versée à la FST et à ses membres dans le cas où les montants de couverture versés à la FST par la Confédération et les cantons ne suffiraient pas ou ne seraient pas versés de tout pour remplir les tâches qui sont déléguées à la FST et à ses membres selon les dispositions et les conventions du droit fédéral et cantonal.

#### 1.2 Bases légales

##### *Fondation «Foyer des tireurs»*

Acte de fondation et Règlement d'organisation du Conseil de fondation du 13.06.2007 approuvés par le Conseil municipal de la Ville de Lucerne (en tant qu'autorité de surveillance) par décision du 13.06.2007.

##### *Cofondation non autonome «Sport de tir»*

Acte de donation, Statuts, Règlement d'organisation et Règlement sur les placements du 13.06.2007 approuvés par le Conseil municipal de la Ville de Lucerne (en tant qu'autorité de surveillance) par décision du 13.06.2007.

#### 1.3 Conseil de fondation de la Fondation «Foyer des Tireurs» et de la Cofondation «Sport de tir»

Dr. Ulrich Fässler, Lucerne	Président	
Peter Schmid, Münchenbuchsee	Membre	
Alois Zahner, Bettingen	Membre	
Armin Bohren, Ste-Croix	Membre	
Clemens Poltera, Rona	Membre	
Hans-Rudolf Alder, Fehraltorf	Membre	jusqu'au 03.05.2010
Dora Andres, Schüpfen	Membre	dès le 03.05.2010

#### 1.4 Administrateur/Administratrice

Urs Weibel, Kandersteg	jusqu'au 31.12.2009 et dès le 01.07.2010
Alexandra Schilling, Lucerne	dès le 01.01.2010 jusqu'au 30.06.2010

**Comptes annuels (Suite)****Annexe (Suite)****2 AUTRES INFORMATIONS**

	2010 Fr.	2009 Fr.
<b>2.1 Valeur assurance incendie des valeurs immobilisées</b>		
Immeuble Lidostrasse 6, Lucerne	5'657'000.00	5'657'000.00
<b>2.2 Titres et placement financiers</b>		
Taux d'évaluation au jour fixé du bilan		
– Avoir en banque à la valeur nominale		
– Obligations de caisse à la valeur nominale		
– Titres, placements cotés à la valeur du marché		
– Participation «Brünig Indoor» à la valeur d'acquisition ./. correction de la valeur		
– Conversion de monnaies étrangères au cours de la banque		
<b>2.3 Composition des placements en capital et des avoirs de la fortune particulière du Fonds et de la Cofondation</b>		
LUKB, dépôt de gestion de fortune	3'390'596.25	3'639'979.66
LUKB, dépôt de titres	28'179.52	6'235.47
Valiant Bank, dépôt de gestion de fortune	2'428'946.11	1'979'482.22
Valiant Bank, dépôt de titres	34'577.34	495'292.17
Participation «Brünig Indoor, Lungern»	900'000.00	900'000.00
Avoir impôts anticipés et impôts à la source des valeurs étrangères	24'725.78	33'811.74
Intérêt couru	15'215.11	18'906.90
Avoirs envers la Fondation «Foyer des tireurs»	-999.99	108.70
<b>Total des placements en capital et des avoirs</b>	<b>6'821'240.12</b>	<b>7'073'816.86</b>

Selon le contrat de donation et les Statuts de la Cofondation «Sport de tir», la fortune de la Cofondation est à placer d'après les prescriptions sur les placements de la LPP. Au 31.12.2010, les prescriptions en matière de placement des capitaux selon la LPP et l'OPP2 sont respectées. L'année précédente, au 31.12.2009, la part des placements financiers en devises étrangères sans couverture du risque de change selon la LPP, respectivement l'OPP2, a dépassé la limite admise de 30 %. En 2010, le Conseil de fondation a mis en œuvre les mesures décidées en vue de réduire les placements de capitaux en devises étrangères selon la part admise par la LPP.

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de Fondation de la Fondation «Foyer des tireurs», Lucerne**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (le bilan, le compte d'exploitation et ses annexes) et la gestion de la Fondation «Foyer des tireurs» pour l'exercice écoulé, arrêté au 31 décembre 2010. Nous avons fait de même pour la Cofondation «Sport de tir», intégrée et dépendante de la Fondation «Foyer des tireurs». Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels et de la gestion, tandis que notre tâche consiste à les vérifier. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales

en matière de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les standards suisses de la révision restreinte. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser cette révision de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. La révision restreinte comprend des consultations et des vérifications analytiques, ainsi qu'un contrôle détaillé, adapté aux circonstances, des documents disponibles de l'entreprise. Au contraire, les vérifications du déroulement de l'exploitation de l'entreprise et du système de contrôle interne, ainsi que des auditions et des contrôles supplémentaires à la recherche d'infractions ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de cette révision. La vérification de la gestion consiste à apprécier si les conditions d'une gestion conforme à la loi,

aux actes et au règlement sont réunies; il ne s'agit pas de vérifier l'opportunité de celle-ci.

Selon notre révision, nous n'avons pas constaté des faits dont nous pourrions en déduire que les comptes annuels et la gestion ne sont pas conformes à la loi, à l'acte de fondation de la Fondation «Foyer des tireurs», au contrat de donation et aux statuts de la Cofondation «Sport de tir», ainsi qu'aux règlements.

Lucerne, le 1<sup>er</sup> février 2011  
BDO AG

Bruno Purtschert  
Expert-réviseur agréé

Josef Kiener  
Réviseur en chef  
Expert-réviseur agréé



## Comptes annuels 2010 de la Fondation «Musée suisse du tir» Berne

Selon l'article 45 des statuts de la Fédération sportive suisse de tir, les comptes annuels des fondations, dans lesquelles la FST est partie prenante, doivent être publiés avec les comptes annuels ordinaires de la Fédération. Les comptes annuels 2010 de la Fondation «Musée suisse du tir» se présentent comme il suit:

1. Bilan	2010 Fr.	2009 Fr.
<b>Actifs</b>		
Liquidités	314'083.77	285'962.01
Autres capital en circulation	5'227.19	8'885.61
Valeurs immobilisées*	907'696.58	940'432.70
<b>Total Actifs</b>	<b>1'227'007.54</b>	<b>1'235'280.32</b>
<b>Passifs</b>		
Capital étranger à court terme	27'359.95	15'819.65
Capital propre	1'200'000.00	1'200'000.00
Résultat annuels		
· Fondation	+ 6'227.31	+ 14'125.35
· Exploitation	- 5'874.90	+ 5'335.32
(le solde du résultat des années précédentes compris)	+ 352.41	+ 19'460.67
<b>Total Passifs</b>	<b>1'227'007.54</b>	<b>1'235'280.32</b>

\* La valeur des biens d'exposition et immobiliers «Bernastrasse 5» a été placée dans les valeurs immobilisées pour 1.– franc chacun.

2. Total du Compte de résultats	2010 Fr.	2009 Fr.
<b>Résultat</b>		
Contribution FST	250'000.00	250'000.00
Autres Produits	23'459.25	21'605.70
<b>Total Résultat</b>	<b>273'459.25</b>	<b>271'605.70</b>
<b>Charges</b>		
Charges des articles de commerce	965.00	121.30
Charges du personnel	177'151.20	172'495.65
Frais de voyage, de représentation et charges publicitaires	34'822.76	26'036.29
Charges de matériel	35'619.75	28'275.10
<i>Résultat financiers</i>	-19'459.47	+69'289.55
Charges immobilières	25'254.15	55'372.10
<i>Résultat annuels</i>	-19'813.08	+58'594.81
<b>Total Charges</b>	<b>273'459.25</b>	<b>271'605.70</b>

Le conseil de fondation de la Fondation «Musée suisse du tir» a décidé de reporter le solde de -352.41 francs sur les comptes annuels 2011.



### Musée suisse du tir Berne

Bernastrasse 5, 3005 Bern, Téléphone +41 (0)31 351 01 27, Téléfax +41 (0)31 351 08 04, info@schuetzenmuseum.ch, www.schuetzenmuseum.ch

#### Collection

Ce musée est un aperçu sur le domaine du tir helvétique depuis la fondation de la Société suisse des carabiniers en 1824. Il présente entre autres une collection complète des armes à feu depuis 1817, des trophées d'importance nationale et internationale, coupes et lithographies, ainsi que des gobelets, montres et médailles de tir.

#### Heures d'ouverture

du mardi au samedi: 14h00 à 17h00, le dimanche: 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00, le lundi: fermé, Entrée gratuite